

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du samedi 25 janvier 2020

Le samedi 25 janvier 2020, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Savigny-en-Véron, sur la convocation qui a été adressée le 16 janvier par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 186 correspondant à : 286 voix

Nombre de membres présents ou représentés : **69** Nombre de voix : **149**

Secrétaire de Séance : Madame Régine CATIN

Débat d'orientations budgétaires

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Vu la charte 2008-2023 en vigueur,

Il est fait acte du débat d'orientations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,




Benoit BARANGER.

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

13 FEV. 2020

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du samedi 25 janvier 2020

Le samedi 25 janvier 2020, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Savigny-en-Véron, sur la convocation qui a été adressée le 16 janvier par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 186 correspondant à : 286 voix
Nombre de membres présents ou représentés : **69** Nombre de voix : **149**
Secrétaire de Séance : Madame Régine CATIN

Approbation du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc naturel régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Vu la charte 2008-2023 en vigueur,

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il convient de recruter un chargé de mission "Communication" pour pallier la mise en disponibilité de l'agent en poste à compter du 10 février 2020 ;

Considérant qu'il convient de recruter un chargé de mission Paysage pour remplacement d'un congé de maternité et congés d'une durée de 6 mois ;

Considérant la stagiairisation à compter du 17 juillet 2020 d'un agent d'accueil à la Maison du Parc ;

Les membres du Bureau, à l'unanimité :

- ✓ approuvent le tableau des effectifs présenté ci-dessous ;
- ✓ disent que les crédits seront inscrits au Budget au chapitre 012.

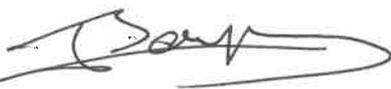
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

- 6 MARS 2020




Benoit BARANGER.

Accusé de réception en préfecture
049-254902265-20200125-2020-02-CS-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020

AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES FILIERE ADMINISTRATIVE

Grade d'emploi	Catégorie	Effectif	Fonction	Nom	Prénom
Attaché	A	1	Chef du service administration générale	MANNESSIER	CINDY
Attaché	A	1	Chef du service administration générale	LE GAL	MARINA
Attaché principal	A	1	Chef du service tourisme et médiation des patrimoines	BELHANAFI	VIRGINIE
Attaché principal	A	1	Chef du service aménagement et écodéveloppement	MATTEI	MICHEL
Attaché	A	1	Chargé de mission communication	ALLEREAU	CATHERINE
Attaché	A	1	Chargé de mission communication		
Attaché	A	1	Chargé de mission développement culturel	BULOT	CHRISTELE
Attaché	A	1	Chargé de mission éducation au territoire	CREPEAU	EMMANUELLE
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	1	Responsable comptabilité et ressources humaines	BERTHELOT	IRENE
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	Chargé des affaires financières et des ressources humaines	JUBERT	NATHALIE
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	Secrétaire de direction	PIQUIER	LAURENCE
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	Secrétaire/ assistante administrative 1	BASSET	ELODIE
Adjoint Administratif principal de 2 ^{ème} classe ou Adjoint administratif	C	1	Secrétaire/ assistante administrative 1		
Adjoint Administratif	C	1	Secrétaire/ assistante administrative 2	BOURGEAU	SONIA
Rédacteur	B	1	Chargée d'animation Equipements touristiques et événementiels	DEPLAIX	CAMILLE

Détachement jusqu'au 31/08/2021

Disponibilité du 07/02/20 au 06/02/21

Jusqu'au 15/03/2020

À compter du 16/03/2020

Congé parental jusqu'au 31 mai 2020

Accusé de réception en préfecture
049-254902265-20200125-2020-02-CS-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020

AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES

Grade d'emploi	Catégorie	Effectif	Fonction	Nom	Prénom
AGENTS TITULAIRES FILIERE CULTURELLE					
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	BONACHE	CELIA
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	GEORGES	STEPHANIE
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	KASBY	SARAH
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	CAUTY	FABIENNE
AGENTS TITULAIRES FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur Principal	A	1	Directeur	QUENIOT	PASCAL
Ingénieur	A	1	Chargée de mission Ingénierie de l'environnement et des énergies	BUSNOT-RICHARD	FLORENCE
Ingénieur	A	1	Chargé de mission agriculture durable	COMBADIÈRE	WILFRID
Ingénieur Principal	A	1	Chargé de mission éco-développement et intercommunalité	NICOLAS	SYLVIE
Ingénieur	A	1	Chef du service Biodiversité et paysages	DELAUNAY	GUILLAUME
Ingénieur	A	1	Chargé de mission Natura 2000	RIQUET	OLIVIER
Ingénieur	A	1	Chargé de mission paysage	CHOLLET	MELANIE
Ingénieur	A	1	Chargé de mission patrimoine naturel	STANICKA	LUCILE
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1	Chargé de mission patrimoine naturel	MARTIN	BASTIEN

Disponibilité jusqu'au
31/03/20

Disponibilité jusqu'au
12/10/20

A compter du 16/07/20

Accusé de réception en préfecture
049-254902265-20200125-2020-02-CS-DE
Date de télétransmission : 06/03/2020
Date de réception préfecture : 06/03/2020

Grade d'emploi	Catégorie	Effectif	Fonction	Nom	Prénom
AGENTS NON TITULAIRES					
Ingénieur	A	1	Chargé du système d'information géographique	BENOIST	VINCENT
Ingénieur	A	1	Chargé de mission « études des habitats ligériens »	COCHARD	ARNAUD
Ingénieur	A	1	Chargé de mission « études des habitats floristiques »		
Agent technique	C	1	Agent technique polyvalent	SOLIE	CHARLES
Agent technique	C	1	Agent technique polyvalent		
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc	CAUTY	FABIENNE
Attaché	A	1	Chargé de mission révision de charte	LEPERE	CAMILLE
Technicien	B	1	Animateur contrat nature	PICHONNEAU	JENNIFER
Technicien	B	1	Technicien LIFE CROAA		
Adjoint administratif	C	1	Secrétaire/ assistante administrative 2	VENNEVIER	CINDY
					EP CDI
					ATA CDD jusqu'au 31/01/20
					ATA CDD 6 mois renouvelable 6 mois à compter du 01/02/20
					EP CDD jusqu'au 14/04/20
					EP CDD à compter du 14/04/20
					EP CDD jusqu'au 15/07/20
					EP CDD jusqu'au 01/09/20
					CDD du 02/01/20 au 01/01/21
					ATA CDD du 02/03/20 au 01/12/20
					Remplacement EP- CDD jusqu'au 31/05/20

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ**

Séance du samedi 25 janvier 2020

Le samedi 25 janvier 2020, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, dans la salle communale de Savigny-en-Véron, sur la convocation qui a été adressée le 16 janvier par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le comité syndical : 186 correspondant à : 286 voix

Nombre de membres présents ou représentés : **69** Nombre de voix : **149**

Secrétaire de Séance : Madame Régine CATIN

**Contribution 2020 de la DREAL des Pays de la Loire au
fonctionnement du Parc**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou
Touraine en vigueur,

Vu la charte 2008-2023 en vigueur,

Considérant les actions menées par le Parc au titre de la protection des espèces
floristiques et faunistiques ;

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité :

- ✓ Autorisent le Président à solliciter la DREAL coordinatrice des Pays de la Loire,
pour l'octroi de la contribution 2020 d'un montant de 120 000 € ;
- ✓ Disent que les crédits seront inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Benoit BARANGER.

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

13 FEV. 2020

Accusé de réception en préfecture
049-254902265-20200125-2020-03-CS-DE
Date de télétransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020